

Quand j'ai été élu pour la première fois à la Chambre en 1984, le gouvernement a notamment promis de réformer le processus parlementaire. Les députés d'arrière-ban auraient davantage leur mot à dire. Les comités parlementaires auraient plus d'autorité. Un certain nombre de réformes ont été adoptées, et l'ancien député de Sain-Jean-Est a fait oeuvre de pionnier à cet égard. Même si l'on a adopté ces réformes, il faut un engagement et une volonté politique pour assurer réellement leur application.

Nous en voyons un exemple dans la mesure à l'étude par laquelle le gouvernement met en place un accord commercial qui fait du tort aux Canadiens moyens sans leur permettre de dire ce qu'ils en pensent. C'est ce que nous avons tâché de faire comprendre au sujet du projet de loi C-87 depuis le début de l'étape de la deuxième lecture et tout au long des diverses audiences qui ont été consacrées au projet de loi.

Si, par suite de l'application de ce projet de loi, le Canada signe un accord désavantageux où il reçoit bien peu en échange de l'abandon des droits de douane, et si, dans ces conditions, des centaines de milliers de Canadiens ordinaires voient leur emploi chanceler ou disparaître, je crois qu'ils ont raison de s'inquiéter. Si au lieu de faire connaître le détail de cet accord de façon que les Canadiens puissent en discuter à loisir, et si au lieu de garder ces renseignements secrets—c'est ainsi que les choses se passent dans la Russie de M. Gorbatchev, mais j'imagine que les choses devraient se passer autrement dans un pays démocratique épris des valeurs démocratiques que nous nous sommes tous engagés à défendre à la Chambre—le gouvernement, à mon avis, devrait comprendre qu'il ne devrait pas prendre des décisions importantes qui sont défavorables au pays sans que les citoyens aient leur mot à dire.

Le gouvernement n'a pas communiqué à la population les changements tarifaires qu'il envisage maintenant. Les gens n'ont pas eu l'occasion de faire quoi que ce soit à leur égard. Nous avons tenté de le faire à l'occasion de l'étude de ce projet de loi, mais nous n'avons pas réussi. Il est tout à fait concevable qu'un grand nombre de ceux qui craignent actuellement de perdre leur emploi ne le perdront pas. Je ne saurais le dire, n'en connaissant pas les détails.

Beaucoup de femmes s'inquiètent de perdre leur emploi. Elles ne sont pas en mesure de formuler des commentaires, car elles ne connaissent pas les détails. En dépit de nos efforts pour atteindre cet objectif dans le cadre de l'étude de ce projet de loi, nous avons échoué.

On s'est beaucoup inquiété au sujet de l'abolition des barrières douanières concernant la fabrication des automobiles. Ces barrières tarifaires constituent donc un élément important de l'accord commercial négocié entre le Canada et les États-Unis en ce qui concerne l'industrie de l'automobile. Il a été impossible à l'industrie de l'automobile et aux travailleurs de cette industrie, ou aux députés qui représentent ces régions de l'Ontario et du Québec qui ont de gros intérêts en jeu dans cette industrie, d'exprimer une opinion précise ou bien informée, parce que eux non plus n'en connaissent pas les détails.

On assiste à des changements en matière de compensation qui ne sont pas authentiques. Comme vous le savez, monsieur le Président, on nous a assuré qu'on ne sacrifie pas la prospérité des économies régionales du nord du Québec, de la région

### *Tarif des douanes*

atlantique du Canada, de la Colombie-Britannique ni d'autres régions. Nos efforts pour faire en sorte qu'on ait amplement l'occasion de savoir quelle compensation pourrait être accordée en l'occurrence, ont été contrecarrés par le gouvernement. Je reviendrai sur ce point plus tard, car il est très important.

Je suis personnellement très sceptique lorsque le gouvernement se sert de son pouvoir pour réduire les tarifs douaniers, lesquels sont réaffirmés dans le projet de loi en question afin de conclure des accords qui ont des conséquences graves et profondes sur bien d'autres aspects du gouvernement dans notre pays. Voilà la compensation, sauf qu'elle est à sens unique. Selon moi, on a délibérément décidé de donner aux Américains ce qu'ils voulaient sans rien obtenir en retour. C'est très grave. On a perdu le contrôle de l'énergie canadienne, de l'agriculture, de la façon dont les gouvernements canadiens ont de tout temps aidé à diriger l'économie et s'en sont occupés.

Sir John A. Macdonald, l'architecte d'une politique nationale qui a contribué à l'industrialisation de notre pays dans les années 1860 et 1870, se retournerait dans sa tombe, en tant que bon conservateur, en voyant ce qui se passe sous la direction de ceux qui prétendent s'appeler des conservateurs et qui ont procédé à une telle liquidation du Canada.

**M. Siddon:** Foutaise!

**M. Thacker:** Vous ne connaissez pas l'histoire.

**M. Cassidy:** Je connais certes l'histoire. Le député prétend que je ne la connais pas. Une des choses que je sais est qu'un gouvernement canadien dirigé par sir John A. Macdonald, a fait construire un chemin de fer national qui a uni l'est et l'ouest du Canada. Ce chemin de fer serait considéré comme une subvention illégale, d'après les Américains, et toutes les marchandises que transportera désormais ce chemin de fer, conformément au droit commercial américain dans cet accord de libre-échange, pourront être assujetties à des droits compensateurs. Voilà pourquoi je dis que sir John A. doit frémir dans sa tombe. Cet homme a eu la clairvoyance de vouloir unir le pays. Il a été suffisamment perspicace pour se rendre compte que la région de l'Atlantique, le Québec, l'Ontario, les Prairies et la Colombie-Britannique pouvaient vivre ensemble. Il a eu la force et la perspicacité de se rendre compte que le Canada n'était pas obligé de céder à toutes les forces économiques nous imposant une expansion commerciale, culturelle et autres en direction nord-sud, mais que notre pays pouvait avoir des traditions et un mode de vie distincts.

• (1730)

Il me semble que les députés d'en face rejettent le père spirituel de leur parti. Le député de Parkdale—High Park (M. Witer) ne semble pas d'accord. Il rejette le père spirituel de son parti en disant que ce que Sir John A. a essayé de créer au Canada ne vaut plus. Les temps ont bien changé lorsque ce sont les conservateurs qui sont partisans du libre-échange qui a toujours été un des traits des libéraux. Le libre-échange a été tenté en 1911, puis dans les années 1930 et 1940. Les libéraux ont dû faire machine arrière parce qu'ils se sont faits battre à chaque fois. Maintenant, les conservateurs essaient de faire ce que les libéraux n'ont jamais pu réaliser.